L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 21 JUIN 1884.

DEMANDES.

On demande—Une nourrice (blanche). S'adresser au No 132 Prytanès, près Foliette. 21 juin—1f

Une cuisinière (blanche) munie de bonnes recommandations trouverait un emploi permanent, en s'adressant au No 295 rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier. 20 juin—2f

SPECTACLES BALS, &c

SEULEMENT DIX SOUS. GRANDES CURIOSITES, PAVILLON FARANTA.

Attractions spéciales! Annonce extraordinaire! Engagement du Prof. W. H. DAVISON, le héros du tour de force le plus périlleux qui ait jamais été accompli. Blondin surpassé quand il passait d'un pic à un autre pic dans les montagnes de la Sierra à 3000 pieds de hauteur, paraîtra toute la semaine et aux matinées. Aussi les célèbres frères MALCOM, dans leurs célèbres tours sur le double trapèze, et la charmante première danseuse Mlle WATSON.

Première représentation à la Nile-Orléans de la farce MOVING IN. On terminera par la comédie GOING TO THE BALL.

Sa Hautesse Mast. Harris, le Lion de Mer, à la requête du gouverneur et du maire a consenti à se faire voir de nouveau, afin de donner la chance aux dames et aux enfants d'admirer son admirable fourrure.

La plus grande des représentations à la Nouvelle-Orléans. Meilleur marché qu'une course en char. Seulement 10 cents. 10 juin—

AVIS LEGAL.

AVIS public est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nile-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes:

1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessment des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, dans la ville de la Nile-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les retours faits par les contribuables et d'en contester l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nile-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés assessées comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis dix ans; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction pro tanto de la dette flottante de la Nile-Orléans.

6 juin—au 10 juil

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature pour voter une loi tendant à amender et à voter à nouveau la 48e subdivision de la section 1ère de la loi No 136 de 1880, dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Le dit amendement et vote à nouveau devant pourvoir au paiement des frais dudit témoignage au témoignage pris des sténographiquement dans l'affaire, et pour fixer les dépens ainsi que l'enregistrement du dit témoignage.

27 mai—27-3,10,17,24 juin

Avis.

AVIS est donné qu'on s'adressera à la session actuelle de la Législature pour la passation d'une loi nommant un gardien des dossiers judiciaires en la paroisse d'Orléans, qui s'approprient à aucune des cours existant présentement en la dite paroisse, prescrivant les droits et devoirs du dit officier et réglant ses émoluments.

25 mai—5f en 30 j.

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'à la session de l'Assemblée Générale de 1884, un bill sera présenté donnant permission à Kramer & Herman de poursuivre l'Etat comme subrogés de P. J. McGuirck, tenancier, pour avoir perdu la Maison d'Etat à Baton Rouge, Lne.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1884.

18 mai—5f en 30 j

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

MRS. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Coliseé, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

VENTE DE BANQUEROUTE

TOILES ET COTONS A DRAPS

Damas pour table et belle Lingerie damassée pour table.

Couvertures de pianos, Nappes et Serviettes de damas.

Mousseline de bobinet, toutes largeurs.

Beaux BAS SOIE pour dames, couleurs assorties, BAS Balbriggan—CHAUSSETTES de Messieurs et un grand assortiment de

Parasols et demi-Ombrelles!

Ces marchandises sont toutes nouvelles et françaises (pas endommagées) achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation; et, afin de les écouler aussi rapidement que possible, nous les offrons bien au-dessous du coût d'importation.

On peut les examiner sur nos comptoirs du centre.

B. & W. CROMER,

Rue du Canal, 141, coin Bourbon.

30 mars—3m

Mme BONSENO, sage-femme, et médecin pour dames, 130 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 août—

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

124 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant.

1 mars—

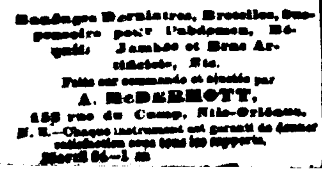

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nile-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

Mars 24—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

Continuation de la 4me page du Supplément.

VANHOUTON, Mme CORNELIUS, L.—Taxe de 1881, montant à $8 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 233; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

VINCENT, NICHOLAS, V.—Taxe de 1881, montant à $8 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 5 mesure 19 pieds de face à la rue Commerce sur 80 pieds de profondeur.

WINTZ, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $8 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 553; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur 160 pieds de profondeur.

WARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Delord, Perle et Calliope, désigné comme lot No. 26 de l'îlet No. 49; le dit lot No. 26 mesure 20 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds.

WARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à $12 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Delord, Perle et Calliope, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 49; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 164 pieds.

WILSON, Suc. ELLEN—Taxe de 1881, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No. 368; le dit lot No. 13 mesure 29 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 128 pieds.

WRIGHT, A. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Willow, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 432; le dit lot No. 30 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

WASHINGTON, WM.—Taxe de 1881, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 615; le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 144 pieds.

WOOD, JAMES—Taxe de 1881, montant à $66 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Magazine, Giraud et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 127; le dit lot No. 2 mesure 62 pieds de face à la rue Magasine sur une profondeur de 173 pieds.

WARD, ELIZA, No. 1—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Terpsichore, Melpomène et Franklin, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 316; le dit lot No. 5 mesure 23 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Bassin et Terpsichore.

WHEELAN, JAMES—Taxe de 1881, montant à $9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Erato, St. Thomas, Annonciation et Gaiennie, désigné comme lot No. 27 de l'îlet No. 71; le dit lot No. 27 mesure 25 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 116 pieds.

WINTZ, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $36 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 553; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 60 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 125 pieds.

WATTS, Vve ED.—Taxe de 1881, montant à $7 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Religieuses et Orange, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 86; le dit lot No. 30 mesure 26 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 126 pieds.

WINEHILL, Mlle MORRIS A.—Taxe de 1881, montant à $21 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orange, Magasine, Race et Camp, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 150; le dit lot No. 17 mesure 33 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

WAGNER, WILLIAM.—Taxe de 1881, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Euphrosine, Liberté et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 327; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Pensacola Landing sur une profondeur de 130 pieds.

WIRTH, FRANK G.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et St. Joseph, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 226; le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 166 pieds.

YOUNGER, JOHN—Taxe de 1881, montant à $15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julia, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 445; le dit lot No. 1 mesure 77 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Julia et Claiborne.

ZACHARIE, JAMES S.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 8 de l'îlet No. 823; le dit lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 297 par 209 pieds; le lot No. 12 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 297 par 191 pieds; le lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 297 par 172 pieds; le lot No. 14 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 154 pieds; le lot No. 15 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 131 pieds; le lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 118 pieds; le lot No. 17 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 99 pieds; le lot No. 8 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 81 pieds. Le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues St. Patrick et Gasquet.

ZACHARIE, JAMES S.—Taxe de 1881, montant à $6 60

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyra et Banks, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, et 5, 1 A, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 A de l'îlet No. 583; les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de 155 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Banks et Broad.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il négligerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée d'importe quel débiteur à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur.

La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année au remboursement le prix donné avec vingt pour cent de frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,

Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans, Bureau No. 24, rue Union.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,

104 E. Third street,

Presley Block, St-Paul, Minn.

18 av

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.

18 RUE BARONNE.

J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine, à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 18 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.

C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.

Ils sont de tous genres, de toutes grandeurs.

Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donnent les stoves en usage ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.

C'est le seul stove qui grille et rôtisse également comme un stove ouvert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est spécialement excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.

JOHN H. MAIN,

Brooklyn, N. Y.

3 juin—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

John J. Chambers vs. Francis Sternberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,978—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 21 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certificats d'actions, Nos 1, 2 et 3, donnant droit à Francis Sternberg, le défendeur, à trois actions au pair de $100 chacune en tant qu'il se rend aux conditions et obligations de l'acte de société de Elliott, Segendorph & Co, signé respectivement les 3 et 4 octobre 1883, les certificats Nos 1 et 2 sont payés en plein et $50 payés sur le certificat No 3. Les dits certificats sont enregistrés à mon bureau et peuvent être examinés quand on le désirera.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 juin—10,17,21

New Orleans Insurance Association versus James A. Jorda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,448.—(Transféré de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 8,266.)—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 25 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Plauché, Karlerec, Villeré et Columbus et désignés par les numéros un et deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant G. LeGardeur Jr., notaire, le 7 septembre 1871, conformément au dit plan les dits deux lots mesurent, en pied américain, comme suit, à savoir: Le lot numéro deux mesure trente pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent soixante-sept pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne vers la rue Villeré, cent soixante pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro un, et vingt-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot numéro un touche au lot ci-dessus décrit, et mesure trente pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Kerlerec, cent soixante pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro deux, cent cinquante-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté et vingt-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de E. F. Mioton, par acte passé pardevant G. LeGardeur, Jr, notaire, le 7 septembre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

VENTE DE CONSTABLE.

P. O. Peyroux vs. Médard Ply.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 4,178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères, en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 3 Juillet 1884 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Médard Ply, dans et à son association avec Pierre Béraud, contractée le 19 octobre 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. FRED BARNES,

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

22 juin—22,25—3 juillet.

S. Sien-Subrogée Jose Martinez vs Andrew Jackson, capt. et propriétaire de la goëlette Camelia, maintenant Carador.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 2363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. M. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, le 21 juillet 1884, à midi, à la tête du Nouveau Bassin, à l'encoignure des rues Remparts et Julie, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette "Julia," avec ses meubles et tout son gréement, appar ils, etc. Enregistrée No 55,247. Tonnage 14 63/100.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

20 juin—20 27 juil 3 10 17 21

Frank Beer vs. P. Donlon

PREMIÈRE COUR DE CITÉ POUR LA Nouvelle-Orléans—No 6,249—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Rosier, Première Cour de Cité de la Nile-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet, MARDI, 1er juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions, comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

20 juin—20,25—1 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

Mme Marie Anne Stahl vs Francis Sharp, son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie qu'au 4me jour de juin 1884, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et avec les chiffres suivants, savoir: No 11 391, Division C—Mme Marie Anne Stahl contre Francis Sharp, son époux.—Sur motion de W. O. Hart, conseil de la plaignante et sur la due preuve de sa demande, à avoir été et le témoignage en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que jugement par défaut, enregistré le 30 mai 1884, soit aujourd'hui confirmé; et, en conséquence, qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Marie Anne Stahl, et contre le défendeur Francis Sharp, son époux, décrétant une séparation de biens d'entre la dite plaignante et son époux, et l'autorisant à faire des affaires en son propre nom et avantage. Il est de plus ordonné que le défendeur paye tous les frais du procès. Jugement rendu le 4 juin 1884.

Jugement signé le 9 juin 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi, j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9me jour de juin, de l'an de Notre Seigneur le Mil-Huit Cent-Quatre-Vingt-Quatre.

C. ALEXANDER, Député greffier.

15 juin—3f en 10 jrs

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James McGilligan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,547—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James McGilligan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20 juin—20 24 29

Succession de Frederick Fischer Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,541—Division A—Attendu que Frederick Fischer Sr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Fischer Jr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20 juin—20 24 29

Succession de Mme Louis Daunis et Annie Danson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10 617—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

20 juin—20,24,29

Succession de Jacob Powell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,866—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Powell, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19 juin—19,24,29

Succession de Joseph Henry Rothhaud

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,604—Division —. Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Henry Rothhaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 juin—14,18,22,

Succession de J. B. Ader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,057—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu J. B. Ader, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

15 juin—15,19,24

Succession de Mme Margaret Beckering.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,916—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Beckering, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juin—11,15,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur rue Roman, entre Canal et Gasquet.

Dans l'affaire du mineur Sidney P. Harper.

No 10,956—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 juillet 1884, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 mai A. D. 1884, et signé dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Romans, Derbigny, Canal et Gasquet, mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la portion à crédit à 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour en forcer la collection, et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de la vente et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de son adjudication.

Acte de vente pardevant Paul Reusch, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21,28,5,12,19,26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage —DE— Propriétés de valeur dans le Premier et le Troisième District,

Comprenant des magasins dans les rues Nouvelle-Levée et Commerce, etc.

Propriété de résidence, rue Colombus, entre Villeré et Marais.

Dans l'affaire de Wilson Tirrell et als. vs Edward Tirrell

No 10,727—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—JEUDI 10 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 26 mai 1884 et signé le 30 mai 1884 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Cinq terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters (anciennement New Levée), Lafayette, Commerce et Girod; les dits lots sont désignés par les Nos 18, 58, 60, 60 bis et 62.

Les lots Nos 18, 58 et 60 d'après un plan en devis attaché à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville, le 22 novembre 1870; lequel dit plan en devis a été fait par L. H. Pilié, voyer, le 29 octobre 1870, d'après lequel dit plan en devis, le lot No 18 mesure 20 pieds un pouce de face à la rue Peters (anciennement New Levée) sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 78 pieds 3 pouces, et les lots Nos 58 et 60 se touchent et mesurent chacun 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce et 20 pieds 1 pouce de largeur à chacun dans le fond, par les profondeurs suivantes, à savoir: le lot No 58 a une profondeur de 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Lafayette et 94 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de division du lot No 60, et le dit lot No 60 a une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur la ligne latérale plus près de la rue Girod et touche dans le fond au lot No 18.

Le lot No 60 bis, d'après un plan attaché à un acte passé pardevant J. Mossy, anciennement notaire en cette ville, le 1er juin 1837, mesurant 20 pieds de face à la rue Peters (anciennement New Levee) sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, et le lot No 62 d'après un plan de L. Pilié, daté du 26 mai 1837, attaché à un acte passé pardevant J. Mossy, anciennement notaire en cette ville, le 1er juillet 1837, et désigné également par le même numéro sur un plan figuratif, déposé comme plan No 9, en l'étude de E. Bienvenu, ancien notaire de cette ville, d'après lequel dit plan, le dit terrain mesure 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce sur une profondeur de 97 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du lot No 61, et 96 pieds 3 pouces sur la ligne latérale opposée attenant au lot No 60, d'après le dit plan.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Les améliorations comprennent deux magasins en briques, actuellement connus et désignés par les Nos. 112 et 114 rue Peters ou New Levee et par les Nos. 40, 47 et 44 rue Commerce, loués (ans bail) à MM. Mohle & Cie.

2° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Villeré, Karlerec et Plauché, désignés par les Nos 3 et 4, sur un plan dressé par E. Surgi, le 20 janvier 1850 et déposé en l'étude de J. Agnelly, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ils mesurent ensemble 33 pieds de face à la rue Columbus, 150 pieds 3 pouces et 1 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit, pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt à raison de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant; les acquéreurs devant faire les billets payables à leur propre ordre et l'acte devant contenir la clause de non aliénation et les acquéreurs devant être assurés et les polices transférées aux détenteurs des billets, de plus ils devront assumer les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de vente. Les acquéreurs seront requis de payer 10 pour cent du prix de vente au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7, 14, 21, 28—5, 10 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois et vaste terrain dans le Quatrième District.

Dans l'affaire de Heinrich Arbiter et s'a vs Barbara Nuse.

No 11,258—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre rendu le 20 mai 1884, et signé le 24 mai 1884, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y attachés ou y appartenant en quelque sorte, et situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Laurel, Jackson et Joséphine, mesurant d'après un plan de L. Reinsstein, voyer, en date du 8 septembre 1883, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annunciation, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois à un étage, désignée par le No 401 rue Annunciation.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la portion à crédit à un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de la vente. Dix pour cent du prix d'acquisition, comptant seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. B. Whitaker notaire aux frais des acquéreurs.

22 mai—28,31,7,14,21,28 juin

Jolie résidence cottage avec jardin et trois terrains,

Coin des rues Esplanade et Gayoso.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 21 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

La jolie résidence-cottage en bois avec trois terrains formant l'encoignure sud-ouest des rues Esplanade et Gayoso, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Gayoso, Lopez et Washington. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2 et 8, mesurant chacun 33 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur variant et de face à la rue Gayoso, de 98 pieds 8 pouces 5 lignes et 1.5 pieds 5 lignes sur la ligne du côté qui la divise de la propriété de la résidence de M. Garidel.

Les améliorations sont construites sur le lot central, offrant un ample espace pour les jeux, des embellissements et d'autres améliorations. Elles comprennent un joli cottage en bois à un étage, en retraite sur la rue, sur piliers en brique, contenant galerie, vestibule, salon, salle à manger, ainsi que de confortables chambres à coucher, cuisine, cave et autres agréments. Le terrain est élevé et drainé naturellement. La propriété touche à celle de l'Hon. Jos. Garidel et fait face à celle de Chas Bier. De plus amples détails seront donnés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus, au choix de l'acquéreur, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par le privilège du vendeur, avec toutes les clauses ordinaires, à 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires et transfert de la police d'assurance au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de la vente, et déposer au comptant, au moment de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat.

Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire aux frais de l'acquéreur. 14 juin—

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Wm Spreen & Cie. vs. leurs créanciers—No. 11,520—Division B.

ORDRE DE COUR—Que la demande pour un répit soit ici enregistrée, qu'une assemblée des créanciers de Wm Spreen & Cie. soit tenue pardevant B. A. Peyroux, Esq. notaire en cette ville, le 7me jour de juillet 1884, à 11 heures a. m., et que Ambroise Smith, Esq. avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Wm Spreen & Cie soient suspendues.

Nlle-Orléans, 3 juin 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-greffier.

4 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

I. N. Baker contre Ses Créanciers.	}	No 11,631. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Isaac N. Baker, soit convoquée et ait lieu pardevant Michael Gernon, notaire, SAMEDI, le 19ème jour de juillet 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le dit pétitionnaire, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que Girault Farrar, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

JAS. D. RANKIN, Dy Greffier.

17 juin—3f

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magasine, coin Jackson, No 184.

26mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de John Machino.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 11,475.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI 26 juillet 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 juin 1884, la propriété ci-après décrite; à savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Jean-Baptiste, Arts et Girod et l'avenue Lafayette, mesurant 34 pieds de face à la rue St-Jean-Baptiste sur une profondeur de 102 pieds ou plus, sur la ligne la plus près de la rue des Arts, et 107 pieds 10 pouces sur une ligne oblique la plus près de l'avenue Lafayette, et 19 pieds 3 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

21 juin—21,28,5,12,19,26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District,

formant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame,

Succession de Thomas Hillman.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 11,342.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureau, 45 rue Royale.—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Notre-Dame, Front et Girod, et mesurant 23 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Front, sur 121 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Notre-Dame et 121 pieds 7 pouces et 5 lignes, aussi de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 juin—14,21 28, 5 12,19 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession d'Albert et de Maria Anderson.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B—No 10,845.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 28 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre le Natchez Alley et la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, en date du 11 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié indivise d'un terrain, avec tous les droits, passages et avantages qui y appartiennent, terrain situé dans le Troisième District de cette ville, et la moitié du terrain No 6 qui est compris entre les rues Joséphine, Bagatelle, Célestine et St Antoine, et mesure 21 pieds à 19 pouces et 7 lignes de façade rue St Antoine sur 123 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes droites et parallèles.

Conditions—Ceci étant la seconde et dernière mise aux enchères, la propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à un crédit de douze mois en un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acte de vente contiendra la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires.

L'acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de son adjudication. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.

15 juin—15,21,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession d'Elizabeth Thomas.

Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans—Division A—No 11,075.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 5 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juin 1884, je vendrai à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé en la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, dans le carré No 6, borné par les rues Madison, Trot, Burthe et Dubin. Le dit terrain est désigné par le No 24 et mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Ceci étant la seconde et dernière mise aux enchères la propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à un crédit de douze mois en un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente.

Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acte de vente portera la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires.

L'acte de vente pardevant A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

15 juin—15 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui augmente de valeur dans le Six ème District, sur la rue Tolédano, entre Annonciation et Chippewa.—Succession de Catherine Burns.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 11,249.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 4 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Toledano, Chippewa et Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, et mesurant 27 pieds de face à la dite rue Toledano sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en plus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

7 juin—7,14,21 28—5,12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Premier District

Coin des rues Magasine et Melpomène.

Dans l'affaire de la succession de feu Philippe Meyer.

A l'encan pour des conditions faciles.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 9199.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 avril 1884 et signé le 24 avril 1884, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasine, Melpomène et Thalia, désignés par les Nos 12 et 13 et mesurant comme suit; le dit lot No 12, 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Magasine, même largeur dans le fond, faisant face sur une allée commune aux dits lots et à d'autres, sur 110 pieds de profondeur, et le lot No 13, formant l'encoignure des rues Magasine et Melpomène, 23 pieds de face à la rue Magasine, la même largeur sur la dite allée, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse en briques à deux étages, subdivisée en trois corps de logis ayant chacun sa cour double et environ 6 chambres, gaz partout, hydrants, citernes, cour partiellement briquetée, &c., et portant les Nos municipaux 386, 388 et 390 rue Magasine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devant comprendre toutes les clauses usuelles de garantie, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée au vendeur.

L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, 91 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse.

3 juin—3 7 10 14 21 28 juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Premier District, sur la rue Calliope, entre Baronne et Carondelet.

Succession de Mme M. Hugel.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 11,256.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 21 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 mai 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Delord et Calliope, mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, borné sur le côté droit vers la rue Baronne par une allée de 5 pieds 7 pouces de largeur, en commun avec les autres lots qui la touchent; la dite allée mesure une distance de 47 1/2 pieds de la rue Calliope, à laquelle, ainsi qu'il est dit plus haut, le terrain fait face.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans, ou 1 an, au gré de l'acquéreur. La portion à crédit devra être garantie par billets hypothécaires et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement final. L'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection, la police d'assurance sera transférée.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

17 mai—17 24 31 juin 7 14 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante pour effectuer un partage.

31 lots de terre de valeur dans le Premier District.

Quatre îlets de terre très désirables.

Douze terrains de valeur dans le Deuxième District.

Un morceau de terre de valeur dans le Sixième District.

Un morceau de terre très désirable sur le côteau de la Métairie.

Le tout centralement situé.

Propriété nue pour jardinage ou laitier.

Henry M. Hyams et als. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.—Dossier No 11,245.—Pour effectuer un partage.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lequel dit jugement ou ordre a été rendu le 10ème jour de juin 1884 et signé le 14ème jour de juin 1884, Dossier No 11,245, dans l'affaire de Henry M. Hyams et a.s. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.

A l'encan pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu.

PREMIER DISTRICT.

Faisant face à la rue du Canal.

1° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 502, borné par les rues Canal, Gasquet, Alexandre, Marat, désignés par les Nos 9, 10 et 11 qui se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 9 mesure 31 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 10, et 112 pieds 10 pouces et 6 lignes sur le côté du lot No 8.

Le lot No 10 mesure 48 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près du lot No 9, et 83 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 11

Le lot No 11 mesure 44 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 83 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté du lot 10, et 32 pieds 11 pouces et 6 lignes sur l'autre côté et façade à la rue Alexandre, et forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

Sur la rue Banks.

2° Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 798, borné par les rues Banks, Bandit, A. Alexander et Napoléon, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, se touchant et mesurant, à savoir:

Le lot No 1 mesure 41 pieds 0 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de de face à la rue Alexander, de 109 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 2 et 9 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Banks sur une profondeur de 109 pieds. Les lots Nos 3 à 8, inclusivement, mesurent, chacun, 31 pieds 5 pouces sur la rue Banks sur une profondeur de 109 pieds. Le lot No 10 mesure 31 pieds 0 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de 109 pieds et forme l'encoignure des rues Banks et Napoléon. Les lots Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 1 7 pieds 2 pouces et 3 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Sur la rue Gasquet.

3° Dix certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 820 borné par les rues Gasquet, Palmyre, St-Patrick et Olympia, désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, se touchant et mesurant comme suit, à savoir:

Les lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Gasquet et le lot No 10 mesure 35 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Gasquet, avec une profondeur comme suit:

Le lot No 1 a 138 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue St. Patrick et 182 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 2 lequel No 2 mesure une profondeur de 226 pieds sur la ligne du lot No 3, lequel lot a une profondeur de 225 pieds sur la ligne du lot No 4, lequel lot a une profondeur de 225 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 5, lequel a une profondeur de 215 pieds 6 pouces à la ligne sur la ligne du lot No 6, lequel a une profondeur de 198 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 7, lequel a une profondeur de 176 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 8, lequel a une profondeur de 156 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9, lequel a une profondeur de 137 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du lot No 10, lequel est l'encoignure des rues Gasquet et Olympia, a une profondeur et façade à la rue Olympia de 117 pieds 6 pouces, le tout plus ou moins.

Sur la rue Banks.

4° Quatre certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Palmyre, Clark et Gebois, désignés par les Nos 13 à 16 inclusivement, et se touchent, mesurant chacun 34 pieds 9 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de 10 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Banks et Clark.

Dans la rue Gasquet.

5° Deux lots de terre dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet No 580, borné par les rues Canal, Gasquet, Rocheblave et Dorgenois ou Dolhonde, désignés par les Nos 24 et 25. Le lot No 22 mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 105 pieds 11 pouces 3 lignes, et le lot No 23, qui le touche, 27 pieds 8 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 15 pieds 10 pouces 3 lignes sur la rue Rocheblave, le tout entre lignes parallèles et formant le coin des rues Gasquet et Rocheblave.

SECOND DISTRICT.

Ilet de terre dans la rue d'Orléans.

6° Tout l'îlet de terre No 373, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Alexandre et Napoléon.

Rue St-Louis.

7° Tout l'îlet de terre No 337, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues St Louis, Toulouse, Pierce et Carrollton Avenue.

Dans la rue de la Douane.

8° Huit lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Douane, Bienville, St David et Salomon, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, lesquels se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot mesurant 24 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane, sur une profondeur dans le fond de 47 pieds 3 pouces 7 lignes, et sur une autre profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No. 3, et de 166 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 9.

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Salomon, sur une profondeur de 110 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot No 7 mesure 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Salomon, 29 pieds 9 pouces 8 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 126 pieds 5 pouces sur la ligne qui le divise d'une portion triangulaire de terre formant le coin des rues Salomon et Bienville et 110 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 6.

Le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de la section 2 déposé au bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nile-Orléans.

Dans la rue d'Orléans.

9° Tout l'îlet de terre No 251, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Orléans, Ste Anne, Salomon et David, mesurant environ 298 pieds de face à la rue d'Orléans, 167 pieds de face à la rue Salomon, 144 pieds de face à la rue Ste Anne, et 193 pieds de face sur la ligne qui le divise de la propriété à l'est du faubourg Jackson.

Dans la rue St Louis.

10° Tout l'îlet de terre No 554, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues St Louis, Toulouse, Salomon et St David.

Dans la rue Bienville.

11° Quatre lots de terre, dans le 2e District de cette ville, dans l'îlet No 477, borné par les rues Bienville, Douane, Clark et Gebois, désignés par les Nos. 5, 6, 7 et 8, qui se touchent et mesurant: les lots Nos. 5 et 6, chacun, 34 pieds 7 pouces de face à la rue Bienville, et les lots Nos. 7 et 8, chacun, 34 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 8 forme le coin des rues Bienville et Clark.

SIXIEME DISTRICT.

Dans le fond du faubourg Plaisance.

12° Un lot de terre, situé dans le fond du faubourg Plaisance, maintenant sixième district de cette ville, autrefois paroisse de Jefferson, contenant 23 17/100 âcres, plus ou moins, et formant le tiers supérieur d'une certaine section de terre désignée comme section 9 du Township 13 S. du Range 11 Est, conformément à un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire de la paroisse d'Orléans, sous plan No 111.

DISTRICT DE LA METAIRIE.

Paroisse de Jefferson.

13° Une certaine portion de terre située dans le District de la Métairie, paroisse de Jefferson, à environ six (6) milles de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant deux arpents de face au côté Nord du Bayon Métairie, et s'étendant en profondeur jusqu'au lac Pontchartrain, la dite portion de terre étant désignée comme Section No 54 du Township 12, Range 10, du District de terre Sud-Est de la Louisiane, conformément à l'arpentage officiel des Etats-Unis, et renfermant 118 95/100 acres.

Toute la superficie de terre ci-dessus, ainsi que les mesures, peut varier en plus ou en moins, conformément aux plans de Jno. F. Brown, voyer, lequel peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Comptant au moment de la remise du titre, 10 pour cent de toutes les adjudications à payer au comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus du montant de l'adjudication.

15 juin—15,22,29 juin—6,13,19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Franklin Millard, décédé.

A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI le 21 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B en date du 15 mai 1884, dans l'affaire de la succession de Franklin Millard, décédé, dossier No 10,697, à l'encan, il sera vendu—

La partie indivise 18/288 d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné par le No 3 et mesure 22 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages connu comme No 109 rue St-Charles avec bail à H. Helling & Co., jusqu'au 30 septembre 1884.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais des acquéreurs et y compris les taxes dues et exigibles en 1884.

20 mai—20, 28—1, 8, 15, 21 juin.

VENTES A L'ENCAN'

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive pour satisfaire un créancier hypothécaire de plusieurs propriétés situées dans le second district, Nos 406 et 408 rue du Quartier. Deux petites résidences rue Ste-Anne, Nos 352 et 354.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 21 juin 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Deux lots de terre désignés par les Nos 5 et 6 dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Orléans, Roman et Prieur.

Le lot No 6 mesure 25 pieds 10 pouces de face à la rue Ste-Anne sur 76 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur. Ensemble, une maison en bois ayant trois chambres, cuisine attenant à la maison de deux chambres, citerne, hangar, porte-cochère, lieux d'aisance, cour carrelée, &c., &c., louée $10 par mois.

Le lot No 5 mesure 17 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Anne, sur 76 pieds de profondeur. Ensemble, une maison en bois de deux chambres, cuisine attenant à la maison de deux pièces, citerne, lieux d'aisance, &c., &c., louée $10 par mois.

Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Hôpital, Tonti et Rocheblave désignée par les lettres A et B lesquels lots mesurent chacun 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue du Quartier sur 125 pieds de profondeur.

Les bâtisses sur le lot A comprennent une maison en bois couverte en ardoises, ayant deux chambres, cuisine de deux pièces, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Les bâtisses sur le lot B consistent en une maison en bois, ayant trois chambres et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Voir les plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant ou davantage, et la balance à un an de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage; un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis de l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Octave Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884.

15 juin—

Portion de terre sur le Chemin de Gentilly, près de la station du Railroad Pontchartrain.

Succession de Onofrio Zagame.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 3 juin 1884, la propriété suivante, savoir:

Une portion de terre désignée par le No 1, ainsi que les améliorations qui en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, à une distance d'environ trois milles du marché du Second District et à une distance d'environ quatre arpents de la Louisville & Nashville Railroad (ci-devant station à Gentilly du Railroad Pontchartrain). Laquelle portion de terre mesure un arpent de face au Chemin de Gentilly, sur 20 arpents de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout d'après plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date jusqu'à parfait paiement et hypothèque.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acheteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas Kells, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8,14,21,28—5,12 juil

Terrains vacants sur les rues Orléans et Ste-Anne.

Succession de Madame H. D. Pinsley, No 10 862.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 5 juillet 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mai 1884—

1° Un lot de terre situé au faubourg Tremé en cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 78, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans, entre les rues Claiborne et Derbigny sur 73 pieds 9 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre désignés par les Nos 19 et 20 de l'îlet No 10, mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Ste-Anne, entre les rues Miro et Galvez, sur les profondeurs suivantes, savoir: le lot No 19, 161 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant du lot No 18, et 161 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant du lot No 20, et le lot No 20, 161 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant du lot No 19, et 161 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5.

Condition—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt, par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 juin—3,14,21,28—5 juil

Elégante Résidence en bois à étage à deux corps de logis sur l'Avenue de la Louisiane Nos 2, 9 et 211, dans un charmant voisinage.

Blanche Roche vs Estelle Roche et al. No 9,419.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin de Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 28 juin 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884.

La propriété suivante, savoir:

Trois lots de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet renfermé par l'Avenue de la Louisiane et les rues Toledano Coliseé et Prytanée, désignés par les Nos 8, 9 et 10 et 17 lesquels trois lots de terre mesurent ensemble 96 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane sur 123 pieds de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistent en une maison de résidence en bois à étage à deux corps de logis, couverte en ardoises construite à distance de la rue et ayant vérandah sur le devant et galeries sur les côtés, chaque corps de logis renferme salon double, salle à manger, office, cuisine, lieux d'aisance et cabinet au rez-de-chaussée et au dessus quatre chambres à l'étage supérieur dans la mansarde, chambre de bain, un grand hangar couvert en ardoises ayant quatre chambres, deux citernes, cour carrelée, etc., etc. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

La propriété est vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1884, à raison de $70 par mois. Gaz dans la maison avec lustres et installations.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets divisés par coupons à convenance des héritiers, garantis par hypothèque et portant 8 0/0 d'intérêt de date jusqu'à parfait paiement. La propriété devra être maintenue assurée et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acte de vente devra contenir la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ainsi que les autres clauses de sécurité d'usage. L'acheteur assumera en sus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1884.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.

27 mai—27,31—juin 7,14,21 et 28

Terrain d'encoignure, faisant face au Lac Pontchartrain et près de l'Hotel Washington.

"Succession de John Scanlon."

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 juin 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hotel St-Charles, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 mai 1884.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans la ville de Milneburg, paroisse d'Orléans, Lequel lot de terre forme encoignure aux rues Français et Columbia, mesurant mesure française 30 pieds de face à la rue Columbia sur une profondeur et façade à la rue des Français de 130 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'état et de ville dues en 1884.

20 mai 20 27 juin 7 14 21

BODLEY BROTHERS

Quartier-Général de Voitures.

170, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à ressorts, charrettes à caisses à 8 et à mulets, charrettes à boeufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux et matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux dusels, nos moyeux forgés à froid et les fermes extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

12mai—1an

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PERES ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars—24—1an

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille 29 avril

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1,50; for three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles nouveaux.

Un grand assortiment de meubles de chambres à coucher, garde-robe, lit à la Victoria, bureau de toilette, jeux de chaises en rotin et en bois, glaces, cadres à ressorts, articles de toilette, etc., etc.

Dans l'affaire de Wm Spreen & Co. vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 11,438.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1884, je procéderai à l'encan MERCREDI le 2 juillet 1884, à 10 1/2 heures du matin, au No 606 rue Magasine, entre St-André et Joséphine—

Le contenu du dit magasin de meubles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

JULES A. A. ROUSSEAU,

21 juin—21,26—1,2 juil Encanteur.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée sur la rue Magazine.

Succession de George F. McConnell.

No. 7828—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 10 juin 1884, il sera vendu à l'encan—

2° Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 23, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Poeyfarre, Camp et Calliope et mesurant au pied américain, 27 pieds de face à la rue Magasine, sur une profondeur de 1,0 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1884, un dépôt de 10 0/0 au comptant au moment de la vente sera requis.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant William J. Castel, notaire.

11 juin—11 21,28, 5,12 juil

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Successions d'Eugène Gorrondona et de Margaret Egan, épouse d'Eugene Gorrondona, No 9090, Division A, No 10,863, Division C., de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 5 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Philip, Première et Magnolia, et formé l'encoignure des rues Magnolia et Première, et mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 105 pieds et face à la rue Première entre lignes parallèles.

Conditions—comptant

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

3juin—3 7 14 21 28 juil 5

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Chatellier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No. 11453

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No. 56 rue Royale.—MERCREDI, 2 juillet 1884, à 11 heures du matin, sur le bord de la goëlette Odelia dans le vieux Bassin entre les rues Claiborne et Derbigny, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 18 juin 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir:

La goëlette 'Odelia' telle qu'elle est dans le moment, meublée dans le Vieux Bassin, entre les rues Claiborne et Derbigny, avec ses voiles et tout son gréement, appareils, etc.

Capacité de chargement, huit 02/100 tonneaux.

Conditions—Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant Charles Kells, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 juin—19 26 2 juil

PAR D. E. MORPHY.

Succession de Marie Céleste Delhomme, veuve de Pierre Trépagnier.

No 11,408.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D, en date du 9 juin 1884 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Marais, St Philippe et Tremé, mesurant, au pied américain 32 pieds 2 1/2 pouces de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 172 pieds 7 pouces.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

17 juin—17, 21—1, 8, 15, 19 juil.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

Dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé, No 10,420; succession de Mme Louis Wener, sa femme, No 11,323.

Vente à l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession Fred. Hecker, décédé, dossier No 10,420, en date du 2 juin 1884, et l'autre de l'Honorable W. T. Houston, Juge de la Division B dans l'affaire de la succession de Mme Louise Wener, femme décédée de Fred. Hecker, Dossier No 11 323, en date du 2 juin, 1884, à l'encan, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés par les Nos 1 et 2 et se touchent mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue New Levee sur une profondeur de 119 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market, étant la même propriété acquise par le défunt de Mme M. C. Livaudais et autres, conformément à un acte pardevant Théo. Guyol, notaire, le 21ème jour de juillet 1865.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et résidences à l'étage supérieur, et dans le fond, gaz partout, cuve etc. ainsi qu'une forge sur un côté du lot, et un grand hangar en bois, chambres et autres bâtisses dans le fond de chacun des lots. Une grand' vérandah sur la façade et sur le côté couvrant toute la banquette. Les magasins sont presque neufs et en parfait état.

Conditions, comptant en passant les titres. 10 pour cent seront requis au comptant sur les lieux.

L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juin—4 8,15,22 29—5 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence cottage, à deux corps-de-logis.

Au coin des rues Première et Constance.

Succession de feue Sarah H. Graham.

Cour Civile de District, Dossier de la Cour No. 10,651.

—A l'encan.—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 9 juin 1884, dans l'affaire de la succession de feue Mme Sarah H. Graham, No 10,651 du dossier de la cour, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Constance ou Live Oak et Laurel, désigné comme lot No 1, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade à la rue Première, de 1 0 pieds, lequel terrain forme l'encoignure des rues Première et Constance.

Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois entièrement construite à deux corps de logis, recouverte en ardoise, avec une bâtisse à un étage (dépendance) ayant tout ensemble 9 chambres de chaque côté, avec gaz et installations de gaz dans toute la maison, cave dans chaque cour, allée, hangar, lieux d'aisance, le tout en bon état, et pourvus étant louée à raison de $40 par mois. La propriété peut être examinée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente incluant l'hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumera en outre de son enchère les taxes dues et exigibles en 1884, et devra faire un dépôt en comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 juin—10,15,24,28—5,12 juil

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La, & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adressez les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumberman's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des compagnies par la boîte 3 post de Gretna.

A. D. HARVEY, propriétaire

nov—1 an—vdo

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Splendide meuble de salon, en noyer

Magnifique piano droit de Faivre, en palis andre. Corniches dorées, Lambrequins et Rideaux en dentelles.

Splendide armoire à glace, en acajou, Tapis de Bruxelles et rugs, jardinière, porte-musique, side-boards, tables à rallonge, chaises, porcelaine, machine à coudre, bois de lit, armoires, toilettes, matelas, oreillers, meubles cottage, poêles de cuisine et ustensiles de cuisine, bibliothèque, environ 400 volumes d'ouvrages divers, et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer

Succession de Mme Charlotte Piffet. No 10,421—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 30 juin 1884, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu à l'encan, au coin des rues St Charles et Philippe, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juin 1884, pour le compte de la dite succession, les meubles et autres articles ci-dessus mentionnés, sur les lieux indiqués plus haut.

Conditions—Comptant avant livraison.

17 juin—17,21,22,23 à vente.

Bail, meubles de bureau, installations de magasin et de gaz, coffre-fort en fer, vitrine, élévateur, le contenu, livres et comptes à recevoir.

M. L. Navra vs ses créanciers.

No. 10,232—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 21 juin 1884, à onze heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 167 de la rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 mai 1884, dans l'affaire ci-dessus.

Le bail des lieux No 167 rue du Canal expirant le 30 septembre 1884, au taux de $300 par mois, payables mensuellement.

—Aussi—

Les meubles de bureau, installations, appareils à gaz, coffre fort en fer, vitrine, ascenseur, livres, comptes ouverts billets à recevoir.

—Aussi—

Deux actions de $25 chacune, de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sur lesquelles $15 ont été payées

Quatre actions de la N. O. Package & Delivery Company de $25 chacune.

Conditions—Comptant.

11 juin—11 16,21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier, Deuxième et Quatrième Districts.

Sur les rues Poydras, Chartres et Baronne.

Mary Danenberger, tutrice, etc., vs. Sarah J. Philipps et als.

No 11,429—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 17 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 11ème jour de juin 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La propriété pour magasin No 129 rue Poydras dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Commercial Alley, Camp et St-Charles. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 2, pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 92 pieds 8 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur la rue Camp à côté du dit lot, la dite allée s'ouvrant sur la rue Camp et étant en commun avec d'autres lots, le tout au pied américain et plus ou moins.

2° La moitié indivise d'intérêt de l'héritier Isaac S. Philipps dans la propriété Nos 47 et 49 de la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Bienville, Bienvenu et le Passage de la Bourse. Le terrain mesure 45 pieds de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 120 pieds, au pied français.

3° La propriété pour résidence dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Apollo (maintenant Carondelet), Euterpe (maintenant Baronne), Troisième et Quatrième. Il y a trois terrains, désignés par les Nos 18, 19 et 20, se touchant et mesurant chacun 27 pieds 9 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Baronne (maintenant Baronne), sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 20 forme l'encoignure des rues Bacchus (maintenant Baronne) et Quatrième.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et assumera le paiement, en sus du prix de son adjudication, des taxes dues et exigibles de l'année 1884.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire, No 28 Commercial Place.

15 juin—15 21 29—5 juillet 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et centrale, sur la rue Royale, près de l'Hôtel St Louis.

Une belle Résidence et terrain sur la rue des Remparts,

Une résidence très commode, sur le Chemin du Bayou, près la rue Tremé.

VENTE A L'ENCAN, A CREDIT.

Mme R. J. Taney vs Mlle I. Forstall.

No 11,243—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 5 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans la susdite affaire le 26 mai 1884 et signé le 30 mai 1884 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

1° Le magasin et propriété de résidence centralement situé Nos 96 et 98 rue Royale, dans l'îlet borné par les rues Royale, St-Louis, Conti et le Passage de la Bourse, le lot mesurant 38 pieds 5 pouces de face à la rue Royale, 126 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Conti, 63 pieds 10 pouces 5 lignes sur la première profondeur sur le côté de la rue St Louis 30 pieds sur la ligne parallèle à la rue Royale, 63 pieds 10 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur vers la rue St Louis et 34 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble avec une belle bâtisse double en briques, avec deux étages ayant rez-de-chaussée dans le centre de la bâtisse un grand corridor pavé deux grands magasins et dans l'étage supérieur dix chambres à coucher, un cabinet et deux petites chambres, un balcon de face à la rue et à la cour. Une bâtisse en briques à trois étages, bâtie dans le fond du terrain, ayant six chambres, cour briquetée, water-works, cuve, etc. gaz dans le principal corps de logis avec installations. Cette propriété commande $145 par mois et sera vendue sujette à un bail échéant en septembre 1884.

2° La jolie résidence en briques à deux étages No 264 rue Remparts, côté nord, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital. Le lot mesurant 33 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 152 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, 156 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue Hôpital, de là courant vers la rue Ursulines 25 pieds 7 pouces de là vers la rue Remparts 3 pieds 6 pouces et finalement vers la rue Ursulines 34 pieds 3 pouces et 5 lignes, joignant la première ligne de côté de la dite propriété. Ensemble avec la jolie et agréable résidence pour famille, ayant sur le rez-de-chaussée un grand corridor, salon et salle à manger avec porte à coulisse et office, à l'étage supérieur, corridor, deux chambres à coucher avec cabinet et un grand balcon sur la rue Remparts. Une bâtisse en briques adjacente avec deux étages, le corps de logis du bas pour cuisine, trois chambres pour servantes, chambre à bain, et à l'étage supérieur cinq chambres et balcon, gaz avec chandeliers dans le corps de logis, écurie hangar, waterworks, puits en briques, cuve, etc, ainsi qu'un jardin et nommé ayant arbres fruitiers et fleurs.

3° Une maison en briques à deux étages sur la rue Hôpital ou Chemin du Bayou, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou et les rues Quartier, Tremé et Marais. Le lot mesure 20 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 94 pieds sur la ligne la plus près de la rue Marais, 46 pieds de profondeur sur une première ligne parallèle à la rue Tremé, puis courant à un angle droit vers la rue Marais 6 pieds, puis courant sur une ligne parallèle à la rue Tremé 12 pieds, puis 12 pieds sur une ligne parallèle à la rue Tremé, puis revenant à un angle droit 6 pieds, puis 22 pieds sur une ligne parallèle à la rue Tremé et 20 pieds de largeur sur la ligne du fond et face à une allée de 4 pieds en commun à la dite propriété et autres et la dite allée à la rue Tremé.

Ensemble avec une résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée vestibule, salon et salle à manger avec porte à coulisse quatre chambres, chambre à bain et un cabinet de toilette, balcon sur la rue, et une aile en briques à deux étages touchant la maison, ayant au rez-de-chaussée cuisine et deux chambres à domestique au-dessus, avec cour pavée, water-works, cuve, etc.

Cette propriété est vendue sujette au bail se terminant au septembre 1884, au prix de $20 par mois.

Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse d'Encan St-Charles.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs divisés en coupons portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue.

Les actes devront renfermer toutes les clauses de sécurité habituelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884 et feront, au comptant au moment de la vente, un dépôt de 10 pour cent.

L'acquéreur de la propriété rue Royale, prendra, en sus du prix d'achat le paiement d'un billet de $6000 réduit à $5500 dû le 9 avril 1885, garanti sur la dite propriété par le privilège du vendeur.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire, No 21 Commercial Place.

1er juin—1 7 14 21 28—5 juil

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Sold by all Druggists.

L'Abeille de la ... SAMEDI 21 ...

COMPAGNIE TRANSAT...

NEW-YORK HA...

pour le continent (cabines ...) partiront de la ... du Nord, au pied de ...

AMERIQUE Santelli, ... NORMANDIE Franguel ... LABRADOR Collier ...

Prix du passage ... Entrepont, $22 avec ...

Pour fret et passage, ...

41 rue ...

North Ger...

STEAMERS ENTRE ... VELLE-ORLEANS ...

Prix du passage ... Brême à la N... à Galveston, ... voie de New-Y...

... passage payés d'avance. Notre agent du Texas, Houston, dont des ordres d'avance pour tous les ... Texas.

Des billets pour ... New-York et Brême, sont ...

Billets d'entrepont (aller ...

La compagnie réserve ... tous du passage en ... préalable.

ED. F. ... Agents-généraux, 23 nov—

RED STA...

Steamers de la malle ... partant tous ... ENTRE NEW ... LE RHONE, ... HOLLAND ET ...

Entrepont, $20, payé d' ... excursion, $36, ... $50, excursion $9... excursion de $110 à $100 ...

... Wright & ... A. K. MILLER & C... Ed. A. YORKE, ... 3 nov—1an

LIGNE ... POUR NEW-YORK ... Partant Mercredi, 28 ...

KNICKERBOCKER ... LOUISIANA. Le steamer ...

ASSURANCE PAR ... Passage—Cabine ... Entrepont ... Cette ligne prend ... Liverpool. Pour fret ou passage ...

4 mars—1an

MANDEVILLE, et les SOURC... Vapeur de la ... NEW CA... SAISON ...

Lundis et Jeudis, pour ... Mardis, Vendredis et ... Mercredis, pour ... Dimanches, pour ... Mercredis, pour ... Dimanches, Madisonville ... Jeudis et Samedis ... Dimanches ... PRIX DU TRAJET ... JOURS D'EXCURSION ... Enfants, moitié prix ...

20 avril—

C. E. KELLS ...

G. P. MALONE ... BUREAU ET ... 150 ... RUE DU ... Travaux dentaires de ...

A. CARRIE ... Négociants-C... No 129 ... Londres, Liverpool, ...

FEUILL... No 23

Dieu...

L'ETOILE DE ...

Adolphe Racot

En vain, elle renonçait aux ... sentiment secret ... tard cette funeste ... pour tous deux ... heure.

Alexis ... courage de refuser ... déjà! Elle avait ... le regarder; ... si éclatante, ... frisson passionné ... qu'il jurait tout ... promettait bien ... table de ... Mais venait ... Le Rodarer ... ou ensuite dans ... armes de ... punch monstre; ... Alexis, qui avait tout et jouait ... enragée.

En vain, pour ... même, il se disait ... tait pour gagner ... la dépense ...